



infos 75



ED DIA... SUITE

L'EMBELLIE A ÉTÉ DE COURTE DURÉE.

Le nouveau gérant s'est fait conciliant au départ, doux comme un agneau, acceptant sans problème le volontariat pour le travail du dimanche.

Bien vite, son attitude réelle se dévoile obligeant les salariées, hommes et femmes, à déposer un droit d'alerte sur les conditions de travail qui sont devenues insupportables.

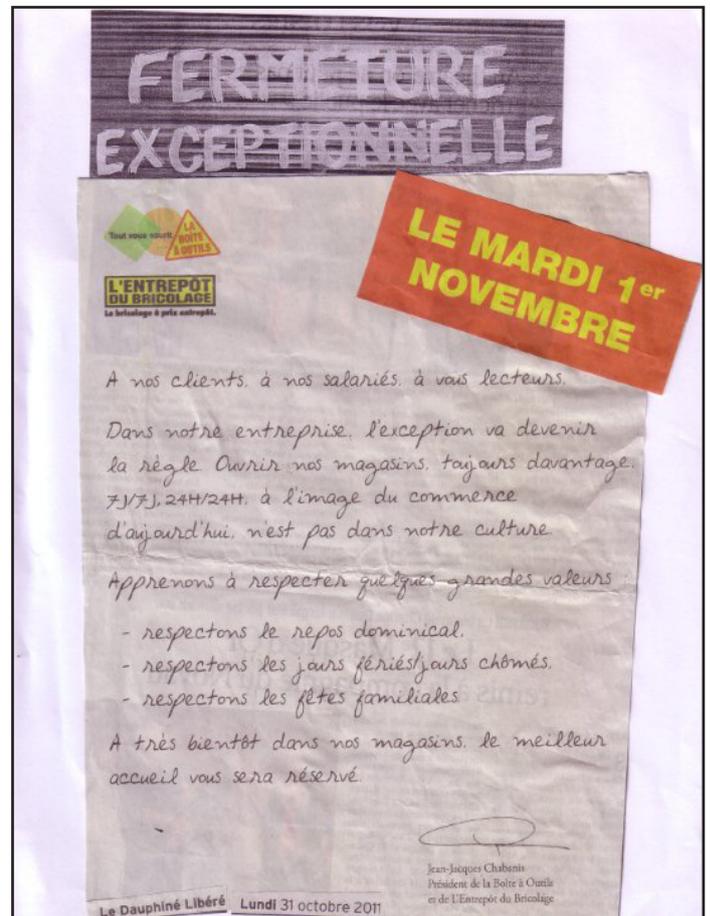
Les réflexions fusent se servant des vidéos qui viennent d'être installées pour prétendre que certains salariés sont «fous» et «même...» **«Votre philosophie de travail apparaît être celle de diviser pour mieux régner ou celle de la dictature : vous avez seul le droit de parole».**

«A peine un mois de présence que des salariés viennent travailler à contre cœur, certains pleurent, craquent ou menacent de partir ; vous voulez réduire le personnel et ne vous en cachez pas, mais votre façon de le faire individuellement n'est pas correcte vis à vis de chaque salarié. Vos méthodes de pressions excessives ne sont pas la solution pour la pérennité de votre entreprise... Cette situation expose l'ensemble des salariés à des risques pour leur santé mentale.

De ce fait, nous considérons de votre responsabilité professionnelle un accident potentiel à venir».

Le personnel s'est réuni cette semaine en soirée, pour décider de l'action. Il n'est pas possible de subir cette attitude sans réagir.

Le personnel peut être assuré du soutien de toute la CGT et au-delà, le collectif du dimanche. Le répit a



"Il y a des enseignes qui commencent à penser comme nous"

été de courte durée.

Le combat pour défendre le droit à être considéré comme des humains est toujours d'une très grande actualité.

Saluons le courage de ces femmes et des hommes aussi de ce magasin. Non la résignation n'a pas envahi toute la société.

L'ATTAQUE CONTRE LE TRAVAIL DU DIMANCHE PREND FORME :

Le Sénat, mercredi 16 novembre examine une proposition de loi visant à garantir de nouvelles protections et garanties quant au travail du dimanche dans le commerce :

"Aucune dérogation au principe du repos des salariés, le dimanche si la nature du service fournie par l'établissement ne le justifie.

Article II porte sur le droit à refuser de travailler le dimanche en cas d'ouverture possible.

Article III : doublement minimum de la rémunération.

Article IV : Zone touristique : restriction à la période de la saison et arrêt de toute autorisation, etc..."

Le rôle du politique devient essentiel pour conforter les changements de société.

Le combat des grévistes de ED, avec d'autres, ont enfin obliger les Parlementaires et Sénateurs à revoir toute la loi bâclée en 2009 de Mallié.

Il faut simplement avoir de la patience et de la constance et une action persévérante.

Merci les grévistes de ED. Votre combat n'a pas été inutile.

UGITECH CGT

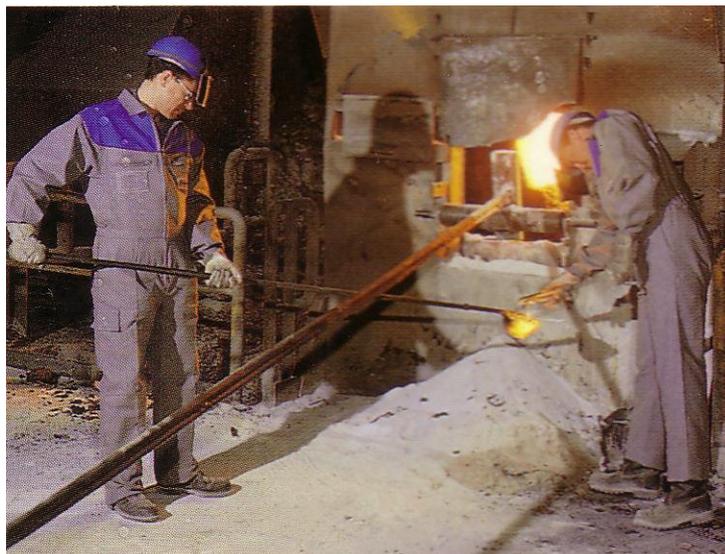
Effectif 1150 -

75 embauches en 2011.128 intérim. 20 contrats en alternance.

Production 2011 : 189 000 tonnes facturées, d'acier inoxydable en produits longs.

Prévisions 2012 : 196 000 tonnes -200 000 tonnes et embauche de 50 personnes.

Actuellement, l'usine tourne à plein régime... On fabrique de plus en plus de spécialités, pour le nucléaire, pour le marché européen, même aussi pour les chinois, dont un inox extrêmement dur (avec beaucoup de nickel). La lame de scie, après la découpe d'une barre de 200 mm, pour (échantillonnage) est complètement inutilisable.



Les négociations annuelles sur les salaires débutent mollement.

Mais la pression risque d'être faible, vu la possibilité donnée aux salariés de faire des heures supplémentaires à tout va et d'arrondir ainsi leur fin de mois sans être obligés de se mettre en lutte...

Mais la santé ?

Le vieillissement prématuré ?

La non embauche en conséquence ?...

Cette société de surconsommation pour certain, ces crédits à tout va n'ont pas fini de laminier beaucoup de résistance.

LE CONGRÈS DU SYNDICAT VIENT DE SE TENIR :

LOPES Raphael devient le *Secrétaire du syndicat.*

DESBRINI Cédric comme *Secrétaire Adjoint.*

BORLET Frédéric comme *Trésorier.*

SALDANA Stéphane, *Trésorier Adjoint.*

POINTET Sébastien comme *Secrétaire à la Communication.*

LA CGT QUI CONTRÔLE LE COMITÉ D'ENTREPRISE, ENTEND BIEN RÉPONDRE À L'ATTENTE DES SALARIÉS ET CONFORTER CETTE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE SI INDISPENSABLE POUR LA VIE DE LA VALLÉE.

Albertville, le 11 novembre 2011